

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 19/04/1937 19/04/1937

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 avril 1937

Numéro JO  
n° 485 du 30/04/1937

Date du numéro  
30 avril 1937

### TEXTE INTÉGRAL

sont désignés pour un an en qualité de membres de l'Office du travail, institué par l'arrêté du 6 février 1937 : Délégués de la Chambre de commerce de Djibouti : MM. Poggioli, agent général de la Compagnie de l'Afrique orientale (délégué titulaire) : Giély, agent général adjoint de la Compagnie de l'Afrique orientale (1er suppléant) : Vasseur, agent de la Compagnie de l'Afrique orientale (2e suppléant). Agent du service des travaux publics : M. Robin, ingénieur adjoint des travaux publics. Notable indigène : M. Ali Coubèche. Secrétaire permanent : M. Frantz, fonctionnaire du cercle de Djibouti.